

Distribution limitée

UNESCO/BIE/C.55/Compte rendu et Décisions

Annexe I

UNESCO/BIE/C.55/1/Add

Genève, le 10 novembre 2006

Original : français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONSEIL DU BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION

Cinquante-cinquième session

Centre de conférences de Varembé
9-11, rue de Varembé, Genève

24 – 26 janvier 2007

ORDRE DU JOUR ET ORDRE DU JOUR COMMENTÉ

ORDRE DU JOUR

Mercredi 24 janvier (matin) 10h – 13 h

1. **Ouverture de la session**
2. Adoption de l'**Ordre du jour** (doc. UNESCO/BIE/C.55/1 Prov.)
et de l'**Ordre du jour commenté** (doc. UNESCO/BIE/C.55/1 Prov./Add)
3. **Présentation du nouveau Directeur et échanges avec les membres du Conseil**
4. **Activités du BIE durant l'année 2006**
 - 4.1 Rapport du Directeur p.i. (doc. UNESCO/BIE/C.55/2)
 - 4.2 1^{ère} partie du Rapport du Groupe administratif (doc. UNESCO/BIE/C.55/Inf. 3)
 - 4.3 Débat

Mercredi 24 janvier (après-midi) 15h – 19 h

- Activités du BIE durant l'année 2006 (suite)**
- 4.4 Réponse du Directeur p.i. aux questions du Conseil
 - 4.5 Approbation du Rapport d'activités 2006
 - 4.6 Approbation des comptes provisoires 2006 (doc. UNESCO/BIE/C.55/Inf. 2)
5. **Informations et échanges**
 - 5.1 Coopération Sud-Sud en éducation (doc. UNESCO/BIE/C.55/Inf. 4)
 - 5.2 « Education et protection » (présentation de la délégation de la République bolivarienne du Venezuela)

Jeudi 25 janvier (matin) 10 h – 13 h

6. **Programme d'activités du BIE en 2007**
 - 6.1 Propositions du Directeur p.i. (doc. UNESCO/BIE/C.55/3)
 - 6.2 2^e partie du Rapport du Groupe administratif (doc. UNESCO/BIE/C.55/Inf. 3)
 - 6.3 Débat
 - 6.4 Réponse du Directeur p.i. aux questions du Conseil
 - 6.5 Approbation du Programme d'activités 2007
 - 6.6 Approbation du budget 2007
 - 6.7 Approbation de l'ensemble du Rapport du Groupe administratif

Jeudi 25 janvier (après-midi) 15 h – 19 h

7. **48^e session de la CIE :**
 - 7.1 Rapport du Groupe de travail du Conseil
 - 7.2 Forum sur le thème et les sous-thèmes de la 48^e CIE
(doc. UNESCO/BIE/C. 55/Inf. 5)
8. **Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 - 2013** (doc. UNESCO/BIE/C.55/Inf. 6)

19 h : Cocktail du BIE

Vendredi 26 janvier (matin) 10 h – 13 h

9. **Projet de programme et budget pour le biennium 2008-2009 (34 C/5)** (doc. UNESCO/BIE/C.55/Inf. 7)
10. **Dates de la 56^e session du Conseil**
11. **Questions diverses**
12. **Adoption des Décisions de la 55^e session** (doc. UNESCO/BIE/C.55/Décisions Prov.)
13. **Clôture de la 55^e session**

ORDRE DU JOUR COMMENTE

La 55^e session du Conseil se tiendra en salle A du Centre de conférences de Varembe (CCV) – 9/11 rue de Varembe (en face du Centre international de conférences de Genève – CICG).

Elle débutera le mercredi 24 janvier à 10 h et il est prévu qu'elle se termine le vendredi 26 janvier 2007, si possible à 13 heures.

L'horaire de travail de la session sera en principe le suivant : 10h – 13 h ; 15 h – **19 h**.

Le Groupe administratif et le Groupe de travail chargé de préparer la 48^e CIE se réuniront au même endroit (salles B et C) du lundi 22 janvier 2007 à 10 h au mardi 23 janvier à 13 heures.

Mercredi 24 janvier 2007, de 10 h à 13 h

1. Ouverture de la session

La session sera ouverte le mercredi 24 janvier à 10 heures par S. E. Mme Bhaswati Mukherjee (Inde), Présidente du Conseil du BIE.

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre du jour commenté

DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.55/1/Prov. + Addendum

L'avant-projet d'ordre du jour et le calendrier de la session ont été discutés et avalisés par le Bureau du Conseil, le 22 juillet dernier. Mais, conformément à son Règlement intérieur (Art. IV, § 5), « *le Conseil peut, au début ou au cours d'une session, modifier l'ordre des questions inscrites à l'ordre du jour ou ajouter ou supprimer des questions. La majorité des deux-tiers des membres présents et votants est requise pour ajouter ou supprimer une question au cours d'une session* ».

DECISION

Le Conseil est invité :

- à commenter et, le cas échéant, amender le projet d'ordre du jour ;
- à en adopter la forme définitive.

3. Présentation du nouveau Directeur et échanges avec les membres du Conseil

Le Conseil accueillera officiellement le nouveau Directeur du BIE et aura l'occasion de faire plus ample connaissance avec lui et d'échanger sur un certain nombre de questions touchant l'institution, ses activités et son avenir.

4. Activités du BIE durant l'année 2006

DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.55/2 et 55/Inf.2 + 55/Inf.3 (Rapport du Groupe administratif, qui sera distribué au début de la réunion.)

4.1. Le Directeur p.i. présentera les éléments significatifs du rapport d'activités 2006.

4.2. Le Conseil prendra connaissance de la 1^{ère} partie du Rapport du Groupe administratif sur les activités 2006

4.3. Le Conseil discutera le rapport d'activités.

Mercredi 24 janvier, de 15 h à 19 h
(suite du point 4 de l'ordre du jour)

- 4.4. Le Directeur p.i. et/ou les coordinateurs de programme répondront aux questions du Conseil.
- 4.5. Le Conseil procédera à l'approbation du Rapport d'activités 2006.
- 4.6. Le Conseil procédera à l'approbation des comptes provisoires 2006 et de la Résolution révisée portant ouverture de crédit pour 2006.

DECISION :

Conformément aux Statuts du BIE stipulant qu'il « supervise l'exécution du programme d'activités du Bureau », le Conseil est invité :

- à discuter le rapport du Directeur p.i. sur les activités menées durant l'année 2006 ;
- à discuter et adopter la partie du Rapport du Groupe administratif relative aux activités 2006;
- à approuver le Rapport d'activités 2006 ;
- à approuver les comptes provisoires du BIE pour 2006 et la Résolution portant ouverture de crédit pour 2006 ;
- à déléguer à son Bureau la compétence d'approuver les comptes certifiés 2006.

5. Informations et échanges

5.1. Le Conseil prendra connaissance des décisions prises en 2006 par le Conseil exécutif au sujet de la coopération Sud-Sud en éducation (*DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.55/Inf.4*).

5.2. Le représentant de la République bolivarienne du Venezuela présentera les résultats du premier séminaire organisé à Caracas en juin 2006 et consacré à l'éducation inclusive ; il informera le Conseil sur le projet d'un deuxième séminaire en 2007, sur le thème « Education et protection » (« Education and care »)

6. Programme d'activités du BIE en 2007

DOCUMENTS : UNESCO/BIE/C.55/3+ C.55/Inf.3 (Rapport du Groupe administratif qui sera distribué au début de la réunion.)

- 6.1. Le Directeur p.i. présentera les propositions de programme d'activités ainsi que le projet de budget pour 2007.
- 6.2. Le Conseil prendra connaissance du Rapport du Groupe administratif sur ce point.
- 6.3. Le Conseil discutera les propositions de programme pour 2007

Jeudi 25 janvier, de 10 h à 13 h
(suite du point 6 de l'ordre du jour)

- 6.4. Le Directeur p.i. et/ou les coordinateurs de programme répondront aux questions du Conseil
- 6.5. Le Conseil procédera à l'adoption du Programme d'activités pour 2007
- 6.6. Le Conseil procédera à l'approbation du budget du BIE et de la Résolution portant ouverture de crédit pour 2007
- 6.7. Le Conseil procédera à l'approbation formelle de l'ensemble du Rapport du Groupe administratif.

DECISION :

Conformément aux statuts du BIE stipulant qu'il est chargé « de définir de manière détaillée, dans le cadre du programme et budget adoptés par la Conférence générale et compte tenu, le cas échéant, des ressources extrabudgétaires disponibles, les activités à entreprendre par le Bureau », le Conseil est invité :

- à commenter les propositions du Directeur;
- à discuter et adopter la partie du Rapport du Groupe administratif relative au programme 2007;
- à approuver le projet de programme d'activités pour 2007;
- à approuver le projet de budget et la Résolution portant ouverture de crédit pour 2007;
- à approuver formellement l'ensemble du Rapport du Groupe administratif.

Jeudi 25 janvier, 15 h à 19 h

7. 48e session de la CIE

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.55/Inf. 5

Le Conseil prendra connaissance du Rapport du Groupe de travail du Conseil chargé d'aider le Directeur à préparer la 48^e session de la CIE, ainsi que des activités menées par le Groupe de travail du Secteur ED.

Le Forum sera consacré à une discussion sur le thème et les sous-thèmes à retenir pour la CIE.

DECISION :

Le Conseil est invité :

- à approuver le Rapport du Groupe de travail du Conseil
- à choisir le thème et les sous-thèmes à proposer à la 34^e Conférence générale pour la 48^e CIE
- à arrêter les dates de la conférence
- à préciser les modalités de financement de la conférence, ainsi que celles de son organisation

8. Stratégie de l'UNESCO et Stratégie du BIE 2008 – 2013

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.55/Inf. 6

Le Conseil sera informé par l'ADG/ED de l'état de préparation de la Stratégie de l'UNESCO 2008 – 2013 (34 C/4) à présenter à la prochaine Conférence générale. Le Directeur p.i. du BIE fera le point sur l'état de préparation de la Stratégie du BIE pour la même période.

DECISION :

Le Conseil est invité :

- à prendre connaissance du projet de Stratégie de l'UNESCO 2008 – 2013 ;
- à discuter le projet de Stratégie du BIE 2008 – 2013 et à faire des propositions pour sa finalisation et sa présentation, en vue d'approbation, à la 56^e session du Conseil, en janvier 2008

A 19 heures, aura lieu au Centre de conférences de Varembe le traditionnel cocktail du BIE

Vendredi 26 janvier, 10 h à 13 h

9. Projet de programme et de budget pour le biennium 2008 – 2009 (34 C/5)

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.55/Inf. 7

9.1. L'ADG/ED présentera au Conseil les principes d'élaboration et les grandes lignes du projet de 34 C/5 pour le Secteur de l'éducation.

9.2. Le Directeur p.i. présentera les propositions de programme et budget du BIE pour 2008- 2009, ainsi que le Projet de Résolution à soumettre à la 34^e Conférence générale.

DECISION :

Conformément aux statuts du BIE stipulant qu'il est chargé « d'établir, sur proposition du Directeur du Bureau, en tenant compte des orientations de planification à moyen terme, le projet de programme général et de budget du Bureau qui sera soumis à la Conférence générale accompagné des observations du Directeur général et du Conseil exécutif et de veiller à assurer la cohérence et la complémentarité des activités prévues dans le projet de programme général et de budget du Bureau avec les autres activités prévues dans le Projet de programme et de budget de l'UNESCO », le Conseil est invité :

- à discuter les propositions de programme et de budget du BIE pour 2008-2009, ainsi que le projet de Résolution pour le 34 C/5 ;
- à les approuver.

10. Dates de la 56^e session du Conseil

DECISION :

Le Conseil est invité :

- à fixer les dates de sa 56^e session (2008), ainsi que celles d'une réunion de son Bureau en 2007.

11. Questions diverses

12. Adoption des décisions de la 55^e session

DOCUMENT : UNESCO/BIE/C.55/Décisions/Prov.

Conformément au Règlement intérieur du Conseil du BIE (art. 22) qui prévoit que « le Conseil approuve à chaque session le texte des décisions adoptées au cours de la session » et que « le texte est publié dans le mois qui suit la fin de la session », le Conseil est invité :

- à commenter le projet de Décisions de la 55^e session ;
- à l'adopter ;
- à confier au Secrétariat du Conseil le soin d'en publier le texte d'ici au début du mois de mars 2007.

13. Clôture de la 55^e session